Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1206

Artikel: La contribution de Sulzer
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015433

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉLECTRICITÉ

Le prix de l'abondance

(*jd*) «Les électriciens pris au piège», titrions-nous dans *DP* 1202. En effet, la Suisse dispose de trop de courant électrique parce que les entreprises responsables de l'approvisionnement du pays ont vu trop grand. Elles ont développé des capacités de production qui dépassent largement la consommation intérieure. Conséquence: des ventes à perte sur le marché international déjà saturé et des augmentations de tarif pour le consommateur helvétique.

Les résultats annuels des principales sociétés, communiqués ces jours, confirment le phénomène. Elektrowatt, une société contrôlée par le Crédit suisse, annonce certes une progression de ses ventes d'électricité (+8,4%), mais son chiffre d'affaires ne suit pas (+5,8%), pas plus que son bénéfice dans ce secteur (-2,6%). Aussi a-t-elle décidé une politique d'investissement plus restrictive. Dans ces conditions, maintiendra-t-elle son projet d'augmenter la puissance de Mauvoisin? Un projet auquel l'Etat du Valais a finalement renoncé à exiger une participation minoritaire, afin de ne pas retarder le début des travaux dans une région fortement touchée par le chômage...

NOK*: les ventes augmentent, les pertes aussi.

	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94
Prix d'achat du kwh aux tiers (production propre exclue)	6,24 ct	6,37 ct	6,68 ct	6,58 ct
Prix de vente du kwh sur le marché libre	5,08 ct	4,99 ct	4,62 ct	3,91 ct
Total des ventes sur le marché libre (mia kwh)	4,185	4,647	4,331	5,868
Total des pertes (mio fr.)	48,54	64,13	89,22	156,68

*Forces motrices du Nord-est

En dessous du coût de production

Des résultats également peu satisfaisants pour les Forces motrices du Nord-est (NOK), la plus importante société électrique du pays. Pour la période 1993-1994 (octobre à septembre), les NOK ont dû placer le tiers de leur électricité disponible sur le marché libre, à savoir en-dehors de la région dont la responsabilité de l'approvisionnement leur incombe. Et cela à un prix qui ne couvre pas le coût de production. Si les NOK s'en sortent financièrement, c'est grâce à une augmentation de 12% des tarifs, payés par leurs repreneurs obligés, les cantons du nord-est et le Liechtenstein. La situation ne va guère s'améliorer ces prochaines années, puisque les contrats passés avec Electricité de France vont procurer aux NOK de nouvelles quantités d'électricité (3 à 3,5 milliards de kwh).

Rappel. Pour justifier la construction de centrales nucléaires, l'industrie électrique suisse s'est basée sur une règle de sécurité qui limite à un sur vingt le risque que la Suisse importe en hiver plus de courant qu'elle n'en produit. Face aux embûches rencontrées sur le territoire helvétique, elle a alors investi dans le nucléaire étranger, français pour l'essentiel. Avec les conséquences que l'on sait. ■

●●●

de l'évolution générale des salaires ne ferait qu'aggraver cette évolution. Alors même que l'avenir de la sécurité sociale passe par un rééquilibrage entre premier et deuxième pilier, au profit du premier.

Quant au motif avancé par le gouvernement – l'assainissement des finances fédérales –, il laisse perplexe. Le compte de l'AVS est traité comme une vulgaire rubrique budgétaire, alors que la Confédération n'y contribue que pour 17%, l'essentiel de ses ressources provenant des cotisations. Certes Berne pourrait ainsi faire une modeste économie, mais au prix d'une transformation profonde et subreptice de l'AVS.

A terme, on le sait, l'avenir financier de cet élément central de la politique sociale qu'est l'AVS n'est pas assuré. Mais le débat qui doit s'ouvrir à ce sujet mérite un cadre plus approprié que le bricolage budgétaire dans lequel l'indice mixte s'est trouvé pris. ■

CHÔMAGE

La contribution de Sulzer

(*ag*) Sulzer est le premier des grands groupes suisses à contribuer activement à la lutte contre le chômage. Par la création d'un fonds de 10 millions de francs suisses, en mai 1994, Sulzer veut soutenir le maintien et la création de postes de travail. Le fonds participe au financement de cours de recyclages, organisés au sein des différentes sociétés du groupe. L'objectif de Sulzer est de détecter de manière préventive les changements structurels, afin de pouvoir prendre à temps les mesures nécessaires pour la sauvegarde des emplois existants. Le fonds soutient aussi les collaboratrices et collaborateurs qui se lancent dans la création de leur propre entreprise, en reprenant des activités situées en dehors des secteurs stratégiques de Sulzer. (...) Les activités du fonds ont démarré dans le courant de l'année 94. Cinq projets ont obtenu actuellement un soutien financier, touchant directement 116 postes de travail. La contribution de Sulzer au maintien des emplois revêt un caractère de pionnier en mettant l'accent sur la prévention du chômage et la créativité entrepreneuriale. ■

(Cité par *Centre-Info News*, nº 2 février 1995)